

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

COMPTE RENDU

de la séance du Conseil Municipal qui a eu lieu le 22 février 2013 à 18h35, à la salle communale d'Altenstadt

La convocation à cette séance, avec indication de l'ordre du jour, a été adressée à chaque membre le 15 février 2013.

Ont assisté à la séance, sous la présidence de M. Christian GLIECH, Maire : Mmes et MM.

HIEBEL Gilbert, HABERMACHER Nicole, IFFRIG Bertrand, MATTER Isabelle, PIQUARD Jean-Louis, FEYEREISEN-HAINE Evelyne, SCHWARTZ Norbert, SCHWEINBERG Nadine, PERRIN Ambroise, WECKER Elisabeth, BODOT Didier, KLIEWER Annette, FISCHER Weronika, KELLER Martial, KELLER Hervé, CAN Veysel, HUCK Jean-Claude, WENNER Sylvie, BERTRAND Pierre, BRUNNER Marguerite, SCHWEINBERG Dominique, KANY Roland, PFEFFER Denise

Etaient excusés (avec procuration de vote) :

M. MIKAIL Izzat qui a donné procuration à M. BODOT Didier
Mme WENDLING Anne-Marie qui a donné procuration à Mme WECKER Elisabeth
M. KANY Nicolas qui a donné procuration à M. SCHWARTZ Norbert
M. FISCHER Etienne qui a donné procuration à M. HIEBEL Gilbert
M. MEYER Claude qui a donné procuration à M. KANY Roland

Le quorum pour délibérer est atteint lors de la séance

M. Gilbert HIEBEL, Maire délégué, est désigné comme secrétaire et Mme Claudine SUTTER, secrétaire adjointe.

Délibérations transmises à la Préfecture le 25/02/2013 et le 26/02/2013 et publiées par affichage le 15/03/2013.

M. le Maire passe ensuite à l'ORDRE DU JOUR (le point 14. CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CONDUITE D'EAU PLUVIALE est rajouté à l'ordre du jour et les points 15. à 18. sont complétés suite à la commission d'appel d'offres)

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2012
2. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET VILLE 2013
3. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET EAU 2013
4. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGETS LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 2013
5. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET GUMBERLE 2013
6. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET ZA PEPINIERE 2013
7. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET QUARTIER STEINBAECHEL 2013
8. DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX
9. CLASSEMENT D'UNE PARCELLE COMMUNALE ISSUE DU DOMAINE PRIVÉ DANS LE DOMAINE PUBLIC (RUE DES DOMINICAINS)
10. CLASSEMENT D'UNE PARCELLE COMMUNALE ISSUE DU DOMAINE PRIVÉ DANS LE DOMAINE PUBLIC (RUE DE TURCKHEIM)
11. ACQUISITION DE PARCELLES (GUMBERLE)
 - 11.1. SUCCESSION SCHWEITZER
 - 11.2. SUCCESSION MONNE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

- 11.3. SUCCESSION SPECHT / WEISS
- 11.4. CONSORTS FISCHER
12. ACQUISITION D'UNE PARCELLE / SECTEUR STEINBAEHEL
13. BAIL A FERME / GUY WESTENHOEFFER
14. CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CONDUITE D'EAU PLUVIALE
15. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE : RÉAMENAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE À ALTENSTADT
16. ATTRIBUTION DU MARCHÉ "CONSTRUCTION D'UNE HALLE EN BOIS, FOYER RURAL" À ALTENSTADT
17. ATTRIBUTION DU MARCHÉ "MARCHÉ À BONS DE COMMANDE POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION, TRAVAUX D'EXTENSION, BRANCHEMENTS NEUFS, RENOUVELLEMENT DE BRANCHEMENTS SUR LES RÉSEAUX AEP POUR LES ANNÉES 2013/2014-2014/2015-2015/2016-2016/2017
18. PASSATION DE PLUSIEURS AVENANTS AYANT TRAIT AU MARCHÉ "HÔTEL DE VILLE DE WISSEMBOURG"
19. VERSEMENT D'UNE INDEMNITE – ARCHIVES MUNICIPALES
20. CHANTIER D'INSERTION DES REMPARTS
21. AUTORISATION D'ENGAGEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES
22. CREATION DE POSTE
23. DIVERS

****Séance publique****

1. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2012

Un exemplaire de ce compte-rendu a été adressé par mail à chaque conseiller le 1^{er} février 2013.

Le Conseil Municipal a approuvé ce compte-rendu à l'unanimité des membres présents.

2. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET VILLE 2013

Information juridique : l'article 37 de la loi de Finances rectificative n°2012-1510 du 29 décembre 2012 prévoit qu'à compter de l'exercice 2013 et de façon pérenne la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril de l'année N au lieu du 31 mars.

Conformément aux textes en vigueur, un débat d'orientations budgétaires concernant le budget principal de la ville pour 2013 a été organisé. Une note de synthèse a été transmise à chaque conseiller. Les principaux éléments de l'intervention de M. le Maire sont les suivants :

2.1. QUELQUES ÉLÉMENTS DE CADRAGE

2.1.1. LE FONCTIONNEMENT

En 2012, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 8,79 M€ et les recettes réelles de fonctionnement de 9,80 M€ (hors excédent reporté et hors cessions immobilières).

2.1.2. LA FISCALITÉ

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

➤ Taux sur les impôts locaux 2012

Concernant les ménages

-	Taxe d'habitation	23,73 %
-	Taxe foncière (bâti)	15,24 %
-	Taxe foncière (non bâti)	69,46 %

Concernant les entreprises

-	Cotisation foncière des entreprises (CFE)	20,31 %
---	---	---------

➤ Bases d'imposition notifiées en 2012

Concernant les ménages

-	Taxe d'habitation	7 293 000 €
-	Taxe foncière (bâti)	10 537 000 €
-	Taxe foncière (non bâti)	126 500 €

Concernant les entreprises

-	Cotisation foncière des entreprises (CFE)	6 047 000 €
---	---	-------------

D'où un produit global 2012 de contributions directes de 5,46 M€ (incluant la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)).

Produit des impôts et taxes en 2012 (incluant la fiscalité et les autres taxes : ex : taxe sur électricité)

- produit 6,12 M€

2.1.3. ENDETTEMENT

- endettement au 31/12/2012 :

➤ 10 883 931,66 € au titre des prêts à long terme soit 1 346,35 €/hab
Pour info : en cours de la dette au 01/01/2007 : 11 269 828,01 €, soit 1 379,42 €/hab.

➤ 1 070 000 € au titre des prêts à court terme réparti comme suit :

- 420 000 € au titre du préfinancement du FCTVA issu des investissements 2012
- 650 000 € au titre du préfinancement des cessions d'actifs (ancien service technique et ancienne Trésorerie).

2.2. LES PERSPECTIVES POUR 2013

Les modifications significatives à relever :

2.2.1. FONCTIONNEMENT

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Des ajustements budgétaires pour 2013 seront à réaliser en fonction des résultats constatés en 2012 et de la conjoncture économique actuelle.

➤ Dépenses courantes : maintien des dépenses à 2 650 000 €

Voici les principales modifications entre 2012 et 2013 :

– Electricité / gaz	+ 25 000 €
	(ajustement par rapport au montant réalisé en 2012)
– Entretien des bâtiments	- 20 000 €
– Entretien des terrains	- 8 000 €
	(internalisation de certains travaux de tonte)
– Frais de télécommunications	- 5 000 €
	(ajustement par rapport au montant réalisé en 2012)
– Carburants	+ 5 000 €
	(ajustement par rapport au montant réalisé en 2012)

Le budget forestier sera présenté au Conseil Municipal lors du vote du budget. Il est à noter qu'un excédent de 170 000 € est attendu pour l'exercice 2013.

➤ Dépenses de personnel

Le budget prévisionnel pour 2012 était de 4 000 000 €

Pour 2013, ce budget inclura notamment l'évolution normale des carrières des agents de la Ville (évolution des indices, avancement de grades), l'augmentation des taux des cotisations CNRACL et IRCANTEC ainsi que la participation à la complémentaire santé des agents communaux.

➤ Participations et subventions : - 100 000 € (par rapport aux dépenses budgétisées en 2012)

Voici notamment les principales modifications :

– Participation SDIS du Bas-Rhin	+ 5 000 €
– Participation SIVU forestier Wbg et environs :	- 20 000 €
– Subvention CCAS Wissembourg	+ 17 000 €
	(intégration du service de transport à la demande)
– Subvention Mutuelle de l'Est	- 19 000 €
	(transfert de la participation Ville à la complémentaire santé vers les charges de personnel)
– Subvention Ciné Club de Wissembourg	- 31 000 €
	(pas de RICA en 2013)
– Subvention Office du Tourisme - Noël	- 6 000 €
	(réajustement par rapport au réalisé 2012)
– Subvention Pétanque Club de Wissembourg	- 31 000 €
	(pas de Master de pétanque à Wissembourg en 2013)

➤ Dépenses financières : - 33 000 € (par rapport aux dépenses budgétisées en 2012)

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Voici les principales modifications :

– Intérêts de la dette	- 50 000 €
– Intérêts de la ligne de trésorerie	+ 12 000 €
– Autres charges financières	+ 5 000 €

➤ Dépenses exceptionnelles

Suite au transfert complet de la compétence "assainissement" au SDEA à compter du 01/01/2013 (ce qui entraîne la dissolution du budget annexe de l'assainissement), les résultats de clôture de l'exercice 2012 du budget assainissement seront intégrés aux excédents reportés 2012 du budget principal.

C'est, sur le budget principal, que la "provision" affectée aux travaux de la station d'épuration sera versée au SDEA. Ce montant devrait avoisiner 1 000 000 € et apparaîtra dans les dépenses exceptionnelles de fonctionnement.

2.2.2. FISCALITÉ

A ce jour, aucune notification des bases fiscales 2013 n'a été transmise par les services fiscaux. Cette notification devrait intervenir fin février/début mars 2013.

2.2.3. ENDETTEMENT

Annuités prévisionnelles 2013 :

– capital	1 765 660,00 € (dont 1 070 000 € liés aux prêts de préfinancement)
– intérêts	<u>413 349,14 €</u>
	2 179 009,14 €

A titre d'information : Annuités remboursées en 2013 1 109 009,14 €
(hors remboursement emprunts préfinancement) soit 137,19 €/hab
moyenne de la strate en 2010 : 135 €/hab
moyenne de la strate en 2009 : 147 €/hab

2.2.4. OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS ENVISAGÉES EN 2013

(à titre indicatif, prévisionnel et non définitif, hors écritures d'ordres en TTC)

PATRIMOINE COMMUNAL

Travaux Mairie (solde aile ouest)	180 000 €
Travaux Mairie (fenêtres aile ouest)	40 000 €
Travaux Mairie (complément aile est)	23 000 €
Travaux Mairie (hall)	80 000 €
Travaux maison associations et services	315 000 €
Travaux centre technique	60 000 €
Travaux bâtiment UTAMS Place des Carmes	30 000 €
Travaux LA NEF (remplacement projecteurs + toiture)	13 000 €
Travaux église St Jean (orgue)	420 000 €
Dépenses tribune orgue - église St Jean	150 000 €
Travaux église Altenstadt (toiture)	15 000 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Dépenses musée (études + hono)	15 000 €
Travaux école Leszczynska (Menuiserie extér. + toiture)	35 000 €
Travaux école Europe (auvent)	25 000 €
Travaux école primaire Altenstadt (toiture)	48 000 €
Travaux église Weiler (toiture)	10 000 €
Travaux piscine (chauffage + divers)	60 000 €
Dépenses ancienne synagogue (hono + travaux)	26 000 €
Travaux chapelle de Weiler	20 000 €
Travaux maison de la solidarité (solde)	5 000 €
Travaux club house tennis (solde)	7 000 €
Travaux maison forestière Schleithal	1 000 €
Travaux bâtiment IMP	10 000 €
Travaux foyer paroissial Altenstadt (auvent)	170 000 €
Diagnostic chauffage 2°TR (divers bâtiments)	12 000 €
Travaux divers bâtiments	30 000 €
TOTAL	1 800 000 €

VOIRIE

Travaux giratoire Allée Peupliers (solde)	115 000 €
Travaux voirie - gravillonnage	30 000 €
Travaux trottoirs (accès Mairie)	8 000 €
Dépenses traversée Altenstadt (hono)	20 000 €
Travaux extension voirie	40 000 €
Travaux accès cimetière (cheminements piétonniers)	15 000 €
TOTAL	228 000 €

AUTRES TRAVAUX

Travaux éclairage public	18 000 €
Travaux Remparts (encadrement)	10 000 €
Travaux cimetière Wissembourg (Jardin souvenir)	3 000 €
Travaux cimetière Wissembourg - Weiler (cheminements)	30 000 €
Travaux passerelle Wiesenphaedel - Weiler	7 000 €
Travaux dépollution Bois de France (1°TR)	15 000 €
Travaux local tir au pistolet	28 000 €
Participation ES (réseaux électriques)	20 000 €
TOTAL	131 000 €

AUTRES DEPENSES

Subvention d'équipement (Abrapa + divers)	25 000 €
Subvention d'équipement (nouvelle station d'épuration) 1°TR	226 000 €
Frais d'études (Lauter - continuité écologique)	15 000 €
Achat de terrains	50 000 €
Achat matériel de bureau et informatique (Mairie + divers)	40 000 €
Achat mobilier (Mairie + écoles + divers)	25 000 €
Achat logiciels (cimetière + billetterie + Mairie + divers)	30 000 €
Achat collections + ouvrages + CD/DVD (médiathèque)	10 000 €
Achat véhicule municipal (Master)	34 000 €
Achat véhicule municipal (Nacelle)	60 000 €
Plantations (forêt + espaces verts)	15 000 €

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Garde-corps ponts Rue Stanislas + Quai Anselmann	25 000 €
Achat matériel technique LA NEF	15 000 €
Achat panneaux de signalisation + pose	40 000 €
Achat guirlandes de NOEL	10 000 €
Achat instruments de musique	24 000 €
Achat coffrets électriques (manifestations)	6 000 €
Achat autres matériels ST (Outillages)	10 000 €
Achat matériel divers	20 000 €
Opération sous mandat-projet giratoire Allée Peupliers	50 000 €
Dépenses imprévues	50 000 €
TOTAL	780 000 €

Financement des investissements 2013 : autofinancement + subventions + FCTVA + emprunts (prévision de 0 à 200 000 €)

2.2.5. SUBVENTIONS ATTENDUES EN 2013

Voici les principales subventions :

a) AU NIVEAU DE L'ETAT

Solde subvention toiture Mairie (DRAC)	91 000 €
Subvention orgue (église St Jean)	88 000 €
Subvention maison des associations et services (DETR)	46 000 €

b) AU NIVEAU DE LA RÉGION ALSACE

Subvention maison des associations et services	106 000 €
--	-----------

c) AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Solde subvention toiture Mairie	24 000 €
Subvention maison des associations et services	48 000 €
Subvention orgue (église St Jean)	52 000 €
Subvention giratoire Allée des Peupliers	50 000 €
Solde subvention collections (médiathèque)	40 000 €
Subvention travaux écoles	17 000 €

d) AUTRES SUBVENTIONS

Subvention Paroisse Altenstadt (auvent)	30 000 €
Subvention Paroisse St Jean + Association amis orgue de l'église St Jean (orgue)	133 000 €

Des demandes de subvention pour toutes les opérations éligibles seront ou ont été transmises à l'Union Européenne, à l'Etat, à la Région, et au Département.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

3. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET EAU 2013

Conformément aux textes en vigueur, un débat d'orientations budgétaires pour le budget annexe de l'eau a été organisé. Une note de synthèse a été transmise à chaque conseiller. Les principaux éléments de l'intervention de M. le Maire sont les suivants :

3.1. EXPLOITATION

TOTAL RECETTES REELLES 2013 PREVISIONNELLES :	729 000 €
TOTAL DEPENSES REELLES 2013 PREVISIONNELLES :	520 000 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL SUR L'EXERCICE 2013 :	209 000 €
---	------------------

pour info : excédent de fonctionnement reporté 2012 ≈ 48 000 €

Rappel

Par délibération du 18 décembre 2012, le tarif affecté au budget eau est resté inchangé à 1,18 € / m³ HT

3.2. INVESTISSEMENT

Les investissements envisagés en 2013 sont les suivants (en HT) :

Travaux extension réseau	50 000 €
Travaux conduite alimentation station d'épuration	35 000 €
Travaux conduite Rues Abel-Douay – Messageries	25 000 €
Travaux conduite Rue des Tulipes - Impasse des Saules	30 000 €
Travaux sécurisation conduites secteur vignoble	50 000 €
Mise en conformité télégestion eau	8 000 €
Etude hydraulique du bassin transfrontalier	40 000 €
Achat compteurs d'eau (télérelevé)	50 000 €
Achat logiciel + matériel de télérelevé (facturation)	25 000 €
TOTAL	313 000 €

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS : autofinancement + subventions

pour info : excédent d'investissement reporté 2012 ≈ 108 000 €

3.3. ENDETTEMENT

- endettement au 31/12/2012 :	562 401,44 € soit 69,57 € / hab.
- prévision remboursement emprunts 2013	
· capital	42 823,31 €
· intérêts	20 696,97 €
TOTAL	63 520,28 €

Aucun nouvel emprunt n'est envisagé en 2013.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

4. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGETS LOTISSEMENT ARTISANAL ALLÉE DES PEUPLIERS 2013

Conformément aux textes en vigueur, un débat d'orientations budgétaires concernant les budgets annexes du lotissement artisanal Allée des Peupliers pour 2013 a été organisé. Une note de synthèse a été transmise à chaque conseiller. Les principaux éléments de l'intervention de M. le Maire sont les suivants :

4.1. LOTISSEMENT ARTISANAL - ALLÉE DES PEUPLIERS 1°TR

Les travaux concernant le lotissement artisanal - Allée des Peupliers 1°TR sont achevés sauf pour la voirie définitive (ces travaux de voirie définitive auront lieu en 2014). L'ensemble de ces travaux sont financés par le Département (subvention 136 400 €), l'Etat (subvention 220 000 €) et la vente des terrains.

Un acte de vente est en cours de signature avec Mme GEROLD pour la vente de la dernière parcelle (92,23 ares).

4.2. LOTISSEMENT ARTISANAL - ALLÉE DES PEUPLIERS 2°TR

Les acquisitions foncières ont été intégralement réalisées.

L'aménagement d'ensemble de cette seconde tranche a été attribué à la SAS SCHMITT. Une promesse de vente a été signée pour la cession des parcelles concernées au prix de 3 600 € H.T.

Les recettes totales issues de la vente de ces parcelles s'élèveront à environ 1 065 000 € H.T. Une partie de ces recettes sera encaissée en 2013.

Des travaux ont également débuté en 2011 et 2012 concernant l'aménagement de cette zone : la voirie, les réseaux secs, l'assainissement et l'eau. Ces travaux se poursuivront en 2013 pour les montants estimatifs suivants :

- voirie provisoire et assainissement (solde)	23 000 € H.T.
- eau (solde)	15 000 € H.T.
- réseaux secs (éclairage public,...)	<u>64 000 € H.T.</u>
TOTAL	102 000 € H.T.

La voirie définitive sera réalisée en 2014. Le montant de ces travaux s'élève à 45 000 € H.T.

5. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET GUMBERLE 2013

Conformément aux textes en vigueur, un débat d'orientations budgétaires concernant le budget annexe du lotissement GUMBERLE pour 2013 a été organisé. Une note de synthèse a été transmise à chaque conseiller. Les principaux éléments de l'intervention de M. le Maire sont les suivants :

Les acquisitions foncières ont débuté et se poursuivront en 2013. Le montant des terrains restant à acquérir se monte au maximum à 160 000 €. Des travaux de voirie (accès à la zone) seront également réalisés en 2013 pour un montant de 185 000 € (H.T.). Ces travaux seront complétés par des travaux d'alimentation de gaz et d'électricité pour un montant total de 30 000 € (H.T.).

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Des frais d'études (préliminaires, de sol...) seront également à prévoir pour l'exercice 2013 pour un montant total de 40 000 €.

Toutes ces dépenses seront financées en 2013 par un prêt-relais dans l'attente de la vente des terrains.

6. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET ZA PEPINIERE 2013

Conformément aux textes en vigueur, un débat d'orientations budgétaires concernant le budget annexe de la ZA LA PEPINIERE pour 2013 a été organisé. Une note de synthèse a été transmise à chaque conseiller. Les principaux éléments de l'intervention de M. le Maire sont les suivants :

Pour l'exercice 2013, les principales dépenses seront des travaux d'assainissement pour un montant estimé à 100 000 € H.T.

Il est prévu de financer ces dépenses et de rembourser le prêt-relais de 650 000 € pris fin 2011 par la vente d'un bâtiment à l'église évangélique et par la vente d'un terrain constructible de 36 ares. A ce titre, une promesse de vente a été signée avec la société ASPEE pour un montant de 400 000 €.

7. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES - BUDGET QUARTIER STEINBAEHEL 2013

Conformément aux textes en vigueur, un débat d'orientations budgétaires concernant le budget annexe du quartier Steinbaechel pour 2013 a été organisé. Une note de synthèse a été transmise à chaque conseiller. Les principaux éléments de l'intervention de M. le Maire sont les suivants :

Les acquisitions foncières ont débuté et se poursuivront en 2013.

Des frais d'études (solde des frais d'études de création de la ZAC, géomètre, ...) compléteront les dépenses qui peuvent arriver en 2013.

Ces dépenses seront financées en 2013 par un prêt-relais dans l'attente de la vente des terrains.

8. DEMANDES DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

8.01. AMÉNAGEMENT D'UN PRÉAU POUR L'ÉCOLE D'ALTENSTADT

Les dossiers concernant les demandes de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux exercice 2013 doivent être constitués et déposés à la sous-préfecture avant la fin de ce mois pour, le cas échéant, être pris en compte dans la répartition de la dotation 2013.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire à solliciter la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012 pour l'aménagement d'un préau pour l'école d'Altenstadt.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

8.02. AMÉNAGEMENT DU HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE

Les dossiers concernant les demandes de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux exercice 2013 doivent être constitués et déposés à la sous-préfecture avant la fin de ce mois pour, le cas échéant, être pris en compte dans la répartition de la dotation 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire à solliciter la subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012 pour l'aménagement du hall d'entrée de l'Hôtel de Ville.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

9. CLASSEMENT D'UNE PARCELLE COMMUNALE ISSUE DU DOMAINE PRIVÉ DANS LE DOMAINE PUBLIC (RUE DES DOMINICAINS)

Vu le code de la voirie routière et, notamment ses articles L 141-1 à L 141-3 inclus relatifs à la voirie communale et son article L 141-8 pour les dépenses d'entretien,
Vu le procès-verbal d'arpentage établi par Monsieur PETTIKOFFER, géomètre, référencé sous le n° 480E,

Considérant que la Ville est propriétaire du parking situé à côté de l'ancien bâtiment des services techniques municipaux, situé Quai des Frères,

Considérant que ce parking est à classer dans le domaine public en tant que voirie,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec cinq voix contre (P. BERTRAND, M. BRUNNER, R. KANY, D. PFEFFER et C. MEYER par procuration) et une abstention (D. SCHWEINBERG)

- le classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée sous Section 25 n° 138/16 - Rue des Dominicains avec 3,96 ares
- et d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

10. CLASSEMENT D'UNE PARCELLE COMMUNALE ISSUE DU DOMAINE PRIVÉ DANS LE DOMAINE PUBLIC (RUE DE TURCKHEIM)

Vu le code de la voirie routière et, notamment ses articles L 141-1 à L 141-3 inclus relatifs à la voirie communale et son article L 141-8 pour les dépenses d'entretien,

Considérant que la Ville est propriétaire de la parcelle sise à Wissembourg cadastrée sous Section 18 n° 495/121 - Probstwies avec 1,65 ares,

Considérant que cette parcelle faisant partie du trottoir Rue de Turckheim est à classer dans le domaine public en tant que voirie,

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- le classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée sous Section 18 n° 495/121 - Probstwies avec 1,65 ares,
- et d'autoriser M. le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de ce dossier.

11. ACQUISITION DE PARCELLES (GUMBERLE)

11.1. SUCCESSION SCHWEITZER

Considérant que la parcelle sise à Altenstadt cadastrée sous Section 7F n° 286 fait partie intégrante du périmètre du futur lotissement dénommé le "Gumberle",
Considérant que la parcelle susmentionnée est encore inscrite au nom de feu Marie SCHWEITZER, décédée à Altenstadt le 30 novembre 1936,
Considérant que sa succession n'a pas été réglée à ce jour,
Vu l'avis de France Domaine,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser la Ville de Wissembourg à faire toutes les démarches nécessaires en vue de régler la dévolution successorale de feu Marie SCHWEITZER et d'en payer les frais,
- l'acquisition par la Ville de Wissembourg de la parcelle sise dans le périmètre du "GUMBERLE", portant la désignation cadastrale suivante :
Section 7F n° 286 – Village avec une superficie de 11 a 97 ca moyennant le prix de € 14.015,50 (toutes indemnités comprises) à répartir entre les héritiers,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et tous les documents nécessaires à la réalisation de ladite cession, sous réserve de l'accord de tous les propriétaires.

11.2. SUCCESSION MONNE

Considérant que les parcelles sises à Altenstadt cadastrées sous Section 7F n° 275 ; n° 276 ; n° 284 font partie intégrante du périmètre du futur lotissement dénommé le "Gumberle",
Considérant que les parcelles susmentionnées sont encore inscrites au nom de Monsieur Martin MONNE et Madame Elisabeth DRAPP, respectivement décédés à Altenstadt les 25 juillet 1951 et 10 janvier 1911,
Considérant que leurs successions n'ont pas été réglées à ce jour,
Vu l'avis de France Domaine,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

- d'autoriser la Ville de Wissembourg à faire toutes les démarches nécessaires en vue de régler la dévolution successorale de feus Martin MONNE et Elisabeth DRAPP et d'en payer les frais,
- l'acquisition par la Ville de Wissembourg des parcelles sises dans le périmètre du "GUMBERLE", portant la désignation cadastrale suivante :

Section 7F n° 275 – Village avec une superficie de 03 a 62 ca

Section 7F n° 276 – Village avec une superficie de 26 a 28 ca

Section 7F n° 284 – Village avec une superficie de 09 a 35 ca

Soit une superficie totale de **39 a 25 ca**

moyennant le prix de **€ 45.254,50** (toutes indemnités comprises) à répartir entre les héritiers,

- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et tous les documents nécessaires à la réalisation de ladite cession, sous réserve de l'accord de tous les propriétaires.

11.3. SUCCESSION SPECHT / WEISS

Considérant que la parcelle sise à Altenstadt cadastrée sous Section 7F n° 277 fait partie intégrante du périmètre du futur lotissement dénommé le "Gumberle",

Considérant que la parcelle susmentionnée est encore inscrite au nom des époux Victor WEISS - Paula BACKOF pour $\frac{3}{4}$ et au nom des époux Gaston SPECHT - Paulette STIEGLER pour $\frac{1}{4}$,

Considérant que les successions des époux WEISS et de Madame Paulette SPECHT n'ont pas été réglées à ce jour,

Vu l'avis de France Domaine,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser la Ville de Wissembourg à faire toutes les démarches nécessaires en vue de régler la dévolution successorale des époux Victor WEISS et de Madame Paulette SPECHT et d'en payer les frais,
- l'acquisition par la Ville de Wissembourg de la parcelle sise dans le périmètre du "GUMBERLE", portant la désignation cadastrale suivante :
Section 7F n° 277 – Village avec une superficie de 10 a 85 ca
moyennant le prix de **€ 12.727,50** (toutes indemnités comprises) à répartir entre les héritiers,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et tous les documents nécessaires à la réalisation de ladite cession, sous réserve de l'accord de tous les propriétaires.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

11.4. CONSORTS FISCHER

Vu l'avis de France Domaine,
Vu les engagements pour vendre signés par les propriétaires,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- l'acquisition par la Ville de Wissembourg de la parcelle sise dans le périmètre du "Gumberle", portant la désignation cadastrale suivante :
Section 7F n° 845/274 – Rue du Soleil avec une superficie de **09 a 53 ca** moyennant le prix de **€ 11.209,50** (toutes indemnités comprises) à répartir entre les co-indivisaires,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et tous les documents nécessaires à la réalisation de ladite cession.

12. ACQUISITION D'UNE PARCELLE / SECTEUR STEINBAEHEL

Vu l'avis de France Domaine,
Vu les engagements pour vendre signés par les propriétaires,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- l'acquisition par la Ville de Wissembourg de la parcelle sise dans le périmètre du "Steinbaechel", portant la désignation cadastrale suivante :
Section 17 n° 20 – Im Bockler avec une superficie de **28 a 33 ca** moyennant le prix de **€ 33.347,00** (toutes indemnités comprises) à répartir entre les co-indivisaires,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de vente et tous les documents nécessaires à la réalisation de ladite cession.

13. BAIL A FERME / GUY WESTENHOEFFER

Vu le projet de bail à ferme signé par Monsieur Guy WESTENHOEFFER, demeurant à 67160 Altenstadt, 5, Rue Principale,
Considérant que Monsieur WESTENHOEFFER exploite la parcelle sise à Altenstadt cadastrée sous Section 7D n° 1187 depuis le 1er janvier 1993,
Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de consentir à Monsieur Guy WESTENHOEFFER, un bail à ferme sur la parcelle sise à Wissembourg, ban d'Altenstadt, appartenant à la ville portant la désignation cadastrale suivante :

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Section 7D n° 1187 - Muehlenberg avec 25,19 ares
pour une durée de 9 ans, renouvelable pour la même période par tacite reconduction, à compter du 11 novembre 2012,

- de fixer le montant du fermage annuel à Soixante cents (€ 0,60) l'are, soit Quinze euros (€ 15,00), à noter que le montant du bail à ferme sera déterminé chaque année en fonction de la variation de l'indice national des fermages,
- d'autoriser M. le Maire à signer le bail à ferme et tous les documents nécessaires y afférents.

14. CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE D'UNE CONDUITE D'EAU PLUVIALE

Considérant qu'une conduite d'eau pluviale sera installée sous un terrain situé dans la Zone Artisanale - Allée des Peupliers,

Vu le plan matérialisant la servitude de passage d'une conduite d'eau pluviale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- la constitution d'une servitude de passage d'une conduite d'eau pluviale sur la parcelle cadastrée sous Section 7D n° 2336 - Zone Artisanale Allée des Peupliers avec 52,97 ares, constituant le fonds servant et au profit de la parcelle cadastrée sous Section 7D n° 2342 - Biebertswiese avec 34,92 ares, fonds dominant. Les conditions d'utilisation de cette servitude seront à définir entre la Ville de Wissembourg et le futur propriétaire du terrain cadastré sous Section 7D n° 2336,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'acte authentique de constitution d'une servitude.

15. ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'OEUVRE : RÉAMENAGEMENT DE LA RUE PRINCIPALE À ALTENSTADT

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP et au JOUE, le 29 juin 2012,

Vu l'avis rectificatif publié aux mêmes organes de presse le 4 juillet 2012,

Vu la réunion de la commission technique chargée du pré examen des dossiers de candidature en date du 4 septembre 2012,

Vu la décision du Maire de Wissembourg prise en application des articles 24 et 74 du Code des marchés publics et concernant la désignation par le représentant du pouvoir adjudicateur de personnes qualifiées faisant partie de la commission siégeant en jury en date du 7 septembre 2012,

Vu l'examen des candidatures par un jury composé comme un jury de concours amené à formuler un avis motivé sur la base de l'analyse des compétences, références et moyens humains en date du 24 septembre 2012,

Vu l'envoi des lettres aux candidats non retenus en date du 1^o octobre 2012,

Vu la décision du représentant du pouvoir adjudicateur fixant la liste des candidats admis à négocier en date du 17 octobre 2012,

La liste des candidats admis à négocier est la suivante :

– Equipe composée de EGIS (mandataire) et de ATELIER VILLES ET PAYSAGES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

- Equipe composée du BUREAU DU PAYSAGE (mandataire) et de BEREST
- Equipe composée de MUTABILIS PAYSAGE (mandataire) et de SERUE INGENIERIE
- EMCH + BEREST
- Equipe composée de ACTE 2 PAYSAGE (mandataire) et de BEREST

Vu la mise en ligne du dossier de consultation en date du 31 octobre 2012 accessible aux candidats admis à négocier,

Vu la réception des offres en date du 30 novembre 2012,

Vu l'audition des candidats en date du mardi 11 décembre 2012,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire :

- à signer toutes les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution du marché dans les conditions suivantes :

Taux de rémunération sur le montant après appel d'offres	Attributaire
5,61%	Egis/Atelier Villes et paysages Strasbourg

- à solliciter toutes les subventions auxquelles la Ville peut prétendre et à signer les autorisations d'urbanisme requises.

16. ATTRIBUTION DU MARCHÉ "CONSTRUCTION D'UNE HALLE EN BOIS, FOYER RURAL" À ALTENSTADT

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru dans les Dernières Nouvelles d'Alsace du 28 décembre 2012,

Vu l'avis consultatif émis par la commission d'appel d'offres le 21 février 2013,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire

- à signer toutes les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés pour les lots 1, 2, 3 et 4 dans les conditions suivantes:

N° lot	Dénomination du lot	Montant estimé en € HT	Attributaire	Montant en € HT
01	Terrassement-gros œuvre	21 000,00	W&T CONSTRUCTION 1B rue Buhl 67 470 NIEDERROEDERN	20 649,09
02	Charpente bois	68 000,00	SYSTEME WOLF SAS ZI - CS 10507 67480 LEUTENHEIM	66 000,00

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

03	Couverture zinguerie	25 000,00	GASMI Toitures SARL 4 rue d'Obernai 68 180 HORBOURG WIHR	25 031,60
04	Electricité	10 000,00	K3E sarl 14 rue du chemin de fer 67470 MOTHERN	9 987,55

Le montant des lots attribués s'élève à 121 668,24 euros HT, soit 145 515,22 euros TTC (sur la base du taux de TVA actuellement en vigueur).

- à solliciter toutes les subventions auxquelles la Ville peut prétendre et à signer les autorisations d'urbanisme requises.

Nota : Le Conseil de Fabrique participera au projet à hauteur de 30 000 TTC

17. ATTRIBUTION DU MARCHÉ "MARCHÉ À BONS DE COMMANDE POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION, TRAVAUX D'EXTENSION, BRANCHEMENTS NEUFS, RENOUELEMENT DE BRANCHEMENTS SUR LES RÉSEAUX AEP POUR LES ANNÉES 2013/2014-2014/2015-2015/2016-2016/2017

Vu l'avis d'appel public à la concurrence paru dans les Dernières Nouvelles d'Alsace du 25 janvier 2013,

Vu l'avis consultatif émis par la commission d'appel d'offres le 21 février 2013,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. le Maire à signer le marché à bons de commande dans les conditions suivantes:

Montant estimé en € TTC	Attributaire	Somme des rabais consentis
Montant minimum de travaux par an : 150 000 euros Montant maximum de travaux par an : 400 000 euros	EUROVIA FC Agence de Strasbourg	26%

18. PASSATION DE PLUSIEURS AVENANTS AYANT TRAIT AU MARCHÉ "HÔTEL DE VILLE DE WISSEMBOURG"

Vu l'avis favorable émis par la Commission d'Appel d'Offres le 21 février 2013,

Vu l'avis favorable et unanime de la commission des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide avec quatre abstentions (P. BERTRAND, M. BRUNNER, R. KANY et C. MEYER par procuration) d'autoriser M. le Maire à signer les avenants aux marchés de travaux de restauration de l' "Hôtel de Ville de Wissembourg" ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à leur exécution pour les lots suivants:

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

N° lot	Titulaire	Montant du marché de base	Avenant	%	Total HT
02	LEON	13 254,53	1 943,88	14,60	15 198,41
03	DIPOL	4 006,50	173,00	4,32	4 179,50
04	LPR	15 775,00	2 360,00	14,96	18 135,00
05	PLASTICA	59 201,16	8 589,56	14,51	67 790,72
06	PFISTER	21 427,50	3 189,01	14,88	24 616,51
07	DIETRICH	89 100,00	13 078,00	14,68	102 178,00
08	BS ELEC	27 524,11	4 106,20	14,92	31 630,31
09	KOLB	25 926,00	3 288,00	12,68	29 214,00
TOTAL :			36 727,65	13,20	

Nota : le montant des avenants s'élève à 36 727,65 euros HT, soit 43 926,3 euros TTC (sur la base du taux de TVA actuellement en vigueur).

19. VERSEMENT D'UNE INDEMNITE – ARCHIVES MUNICIPALES

Monsieur Bernard WEIGEL, fonctionnaire de l'Education Nationale, est autorisé par le Recteur de l'Académie de Strasbourg, à exercer une activité aux archives de la Mairie de Wissembourg pour la période scolaire 2012 – 2013.

En vue de se conformer à la réglementation en vigueur, le Centre de Gestion du Bas-Rhin accompagne M. WEIGEL dans le travail de pré-inventaire et inventaire des archives historiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'attribution d'une indemnité annuelle d'un montant de 4403,95 €, qui correspond à un travail effectif de 430 heures.

L'autorisation sera donnée par arrêté préfectoral conformément au décret du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales aux agents des services extérieurs de l'Etat et le décret du 16 août 1991 modifiant le décret du 19 novembre 1982.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

20. CHANTIER D'INSERTION DES REMPARTS

Démarré en juillet 2006, le chantier des remparts et de ses abords a pour objet la restauration du mur d'enceinte, la création de cheminements piétonniers et l'entretien de ses abords. L'équipe du chantier est également intégrée par roulement et selon les contraintes climatiques au sein des équipes techniques pour assurer diverses missions d'entretien.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Constituant un dispositif "d'insertion par l'économique", la Ville souhaite poursuivre l'activité du chantier et demande au Conseil Municipal d'approuver le projet ainsi que le plan de financement pour l'année 2013.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents

- la poursuite du chantier d'insertion dans les conditions exposées ci-dessus
- d'autoriser M. le Maire à solliciter toutes les subventions auxquelles la Ville peut prétendre
- d'approuver le plan de financement pour l'année 2013
- et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

21. AUTORISATION D'ENGAGEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'engagement d'agents non titulaires à temps complet ou à temps non complet pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un congé annuel, d'un congé de maladie, de grave ou de longue maladie, d'un congé de longue durée, d'un congé de maternité ou pour adoption, d'un congé parental ou d'un congé de présence parentale, d'un congé de solidarité familiale ou de l'accomplissement du service civil ou national, du rappel ou du maintien sous les drapeaux ou de leur participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelle, de sécurité civile ou sanitaire ou en raison de tout autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Les contrats établis sur le fondement du premier alinéa sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

La durée hebdomadaire de service est fixée à la durée hebdomadaire de service du titulaire remplacé.

La rémunération se fera sur la base de l'échelon 1 correspondant au grade du fonctionnaire ou de l'agent contractuel indisponible.

L'acte d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

22. CREATION DE POSTE

Dans le cadre d'un avancement de grade pour lequel l'agent remplit les conditions, **le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents** la création à compter du 1^{er} mars 2013 du poste de d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (25/35ème), IB 347 – IB 399.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

La commission des finances a émis un avis favorable et unanime.

****Informations****

23. DIVERS

- Courrier du 16e bataillon des chasseurs de Bitche portant sur le jumelage entre la Ville et la 3e compagnie de combat
- Prochain Conseil Municipal à la salle Jean Monnet : la date sera fixée en fonction de la réception des éléments de fiscalité
- Prochaines manifestations

Dimanche 3 mars	Concert "Acoustic Sunrise"	Cynthia Colombo-Jacky	La Nef - Relais Culturel	16h	5 € en prévente (Shopi Seebach) / 6 € en caisse du jour / Gratuit - de 12 ans
Dimanche 3 mars	Bourse aux vêtements pour enfants	Anim'actions	Gymnase municipal	Journée	Accès libre
Mardi 05 mars	Clown, poésie : "Pss Pss"	APRCW	La Nef - Relais Culturel	20h30	15 € / 12 € / 5,50 €
Jeudi 07 mars	Ciné-regards : "La grande illusion"	Ciné-Club de Wissembourg	La Nef - Relais Culturel	20h	6 € / 4,5 €
Samedi 9 mars	Soirée "Femmes des 4 coins du monde"	Foyer Culturel turc	Foyer Sts Pierre et Paul	A partir de 18h	Accès libre
Samedi 9 et dimanche 10 mars	Journées culinaires	Club Cuisine de Wissembourg	Place du Saumon	Journée	Accès libre
Dimanche 10 mars	Concours agility	Training Club Canin	Terrain Renntfeld	Journée	Accès libre
Dimanche 10 mars	Conte : "Le petit chaperon rouge"	APRCW / Médiathèque	La Nef - Relais Culturel	16h	2€
Dimanche 10 mars	Concert du dimanche	Festival International de Musique	La Nef - Relais Culturel	17h	3 € / gratuit moins de 16 ans
Dimanche 10 mars	Concert gospel "Les Messagers d'Haguenau"	Zonta Club de Wissembourg	Eglise St Jean	17h	Plateau au profit des Amis de l'orgue St Jean

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de Wissembourg

Séance du 22 février 2013

Jeudi 14 mars	Auditions de l'école de musique (classe de piano)	Ecole de Musique	La Nef - Relais Culturel	18h	Accès libre
Jeudi 14 mars	Théâtre : "Mary's à minuit"	APRCW	La Nef - Relais Culturel	20h30	15 € / 12 € / 5,50 €
Samedi 16 mars	Marché aux puces des couturières	Association Patchouli	Gymnase municipal	Journée	Accès libre
Samedi 16 et dimanche 17 mars	Salon du Livre Jeunesse	Médiathèque	La Nef - Relais Culturel	14h-18h	Accès libre
Samedi 16 et dimanche 17 mars	Week-end d'animations bibliques pour enfants (8-12 ans)	Paroisse protestante	Salle Westercamp	Journées	Payant - sur inscription
Dimanche 17 mars	Concert gospel avec la Chorale Résonances Heimbach	Résonances Heimbach	Abbatiale Sts Pierre et Paul	15h	Plateau
Du mardi 19 mars au dimanche 7 avril	Exposition "Bunkers"	Franck Saunier	La Nef - Relais Culturel	Aux horaires d'ouverture du café de la Nef	Accès libre
Mardi 19 mars	Cérémonie	Mairie	Monument aux morts	18h	
Jeudi 21 mars	Auditions de l'école de musique (classe de piano et chant)	Ecole de Musique	La Nef - Relais Culturel	18h	Accès libre
Jeudi 21 mars	Projection du film "Swing" dans le cadre du "Mois de l'autre"	APRCW	La Nef - Relais Culturel	20h	
Samedi 23 mars	Nuit de la chouette	CINE Munchhausen	Salle Jean Monnet	20h	Accès libre
Samedi 23 mars	Ciné-regards : "Voyage à Cythere" (en deux parties)	Ciné-Club de Wissembourg	La Nef - Relais Culturel	16h et 20h	6 € / 4,5 €
Samedi 23 mars	Concert orgue et saxophone avec Denis Becker, Francis Diebold et organiste allemand	Amis du Pays de Wissembourg	Abbatiale Sts Pierre et Paul	20h	Plateau au profit des Amis de l'orgue St Jean
Dimanche 24 mars	Concert de l'ensemble vocal "Clefs de scène"	Paroisse protestante	Eglise St Jean	16h	Payant
Mardi 26 mars	Théâtre : "L'échange" de Paul Claudel - à partir de 14 ans	APRCW	La Nef - Relais Culturel	20h30	15 € / 12 € / 5,50 €
Mercredi 27 mars	Cinéma : Les mondes de Ralph	Mairie	La Nef - Relais Culturel	16h	5,50 € / 4 € moins de 16 ans
Mercredi 27 mars	Cinéma : Django unchained	Mairie	La Nef - Relais Culturel	20h	5,50 € / 4 € moins de 16 ans
Jeudi 28 mars	Auditions de l'école de musique (classe de clarinette)	Ecole de Musique	La Nef - Relais Culturel	18h	Accès libre

Aucun autre point ne figurant plus à l'ordre du jour et aucun membre ne demandant plus la parole, M. le Maire lève la séance à 20h15.